Élections Législatives du 23 Novembre 1958

6e Circonscription du Morbihan

Électrices, Électeurs

Les membres du Bureau Départemental du Mouvement POUJADE, se conformant aux directives de leur Président National, ont décidé de déposer une candidature dans chacune des six circonscriptions du Morbihan, en faisant connaître leur intention de se retirer partout où un candidat national anti-dirigiste s'engagerait par écrit à soutenir les principales revendications de notre Mouvement.

Nous avons reçu de M. MARCELLIN la déclaration suivante :

Nous, soussignés Raymond MARCELLIN, Yves du HALGOUET et Louis LE MONTAGNER candidats aux élections législatives des 23 et 30 novembre 1958, nous engageons, au cas où nous serions élus, à soutenir les revendications suivantes du Mouvement POUJADE qui correspondent au programme des Indépendants et des Paysans

1°) Abrogation des textes législatifs et réglementaires contraires aux intérêts de l'entreprise libre.

2°) Vote de textes législatifs destinés à mettre l'agriculture, l'industrie, le commerce et l'artisanat français en mesure de lutter efficacement dans le Marché Commun.

3°) Révision des lois sociales dans un esprit d'égalité entre tous les Français.

4°) Prise en considération d'une réforme fiscale impliquant l'impôt à la base et la formation immédiate d'une commission chargée de son étude.

5°) Amnistie fiscale totale à la suite des contrôles et amendes jusqu'à la promulgation de la réforme fiscale indiquée au paragraphe précédent.

6° Maintien de la présence française en Afrique du Nord et dans tous les territoires de la Communauté, dans la tradition de la civilisation française et intégration progressive de l'Algérie et du Sahara à la Métropole.

7° Fermeté absolue en ce qui concerne l'ingérence de pays étrangers dans le gouvernement de la France.

8°) Défense des libertés familiales, religieuses, scolaires, individuelles et syndicales.

Nous nous engageons à ne pas nous désister pour un candidat marxiste, communiste ou socialiste.

Fait à Vannes, le 6 Novembre 1958

Dans ces conditions, non seulement nous avons retiré nos candidats qui se présentaient contre MM. MARCELLIN, du HALGOUET et LE MONTAGNER, mais nous avons demandé à nos militants, adhérents et sympathisants de ces circonscriptions de leur apporter leurs voix dès le premier tour et de faire campagne en leur faveur pour barrer la route aux collectivistes.

Par contre, nous avons maintenu nos candidats dans les trois autres circonscriptions parce qu'aucun engagement ne nous est parvenu. C'est pourquoi j'ai l'honneur de solliciter vos suffrages le 23 Novembre prochain.

Je ne suis ni un ambitieux ni un politicien de métier; il n'est donc pas question pour moi de chercher à être élu, mais de grouper sur mon nom les suffrages de ceux qui se refusent à l'écrasement fiscal de la libre entreprise au bénéfice des Trusts et de l'Etat, à la fonctionnarisation du commerce, à la ruine de l'agriculture, à la réduction du pouvoir d'achat des salariés, à la faillite du franc, à l'encasernement dans le Marché Commun, et à l'abandon de notre Empire à la rapacité des banques internationales ou de la Russie Soviétique. Il s'agira ensuite, au second tour de scrutin, de reporter ces voix, pour assurer son élection, sur le candidat national qui acceptera de nous donner les garanties sérieuses qu'actuellement nous n'avons pas.

Quels sont, en effet, les candidats en présence? Un communiste et un socialiste, qui sont tous deux des marxistes et dont les intentions sont bien connues. Et puis M. IHUEL qui s'affirme toujours Républicain Populaire.

Or, dans le passé, M. IHUEL a voté la Constitution de 1946, responsable de notre décadence et de nos malheurs; avec les Socialistes, il a voté le Marché Commun dont les funestes effets commencent à se faire sentir avant même son entrée en vigueur; il a voté la confiance au Socialiste Guy MOLLET dont le gouvernement, en une seule année, nous a gratifiés de 298 milliards d'impôts nouveaux tout en bloquant l'indice des 213 articles pour empêcher l'échelle mobile de fonctionner au profit des salariés.

A quoi cela nous servira-t-il de donner nos voix, sans condition, à M. IHUEL s'il les repasse ensuite aux Socialistes, c'est-à-dire à ceux que nous combattons ? Nous ne les lui donnerons qu'après un engagement précis que nous sommes en mesure d'obtenir. Car, malgré le nombre relativement restreint de nos suffrages, ceux-ci lui seront sans doute absolument nécessaires pour être élu : nous pourrons arbitrer cette élection.

On vous dira peut-être que ma présence risque de faire passer le candidat socialiste : je vous rappellerai l'élection cantonale d'HENNEBONT, en avril dernier, où j'étais candidat. Non seulement le socialiste n'a pas été élu malgré le retrait au second tour du communiste en sa faveur, mais en me désistant au profit du Docteur THOMAS, j'ai contribué à assurer son succès. Je me suis désisté sans condition parce qu'il s'agissait d'une élection cantonale; aujourd'hui, il s'agit d'une élection législative ayant une influence sur les lois que nous aurons à subir : il nous faut donc la certitude que M. IHUEL n'accordera pas son soutien aux Socialistes à l'Assemblée Nationale et ne renouvellera plus ses erreurs du passé.

Electrices, électeurs du Canton d'Hennebont, vous m'accorderez la même confiance qu'en Avril parce que vous savez l'usage que j'en ai fait. Electrices, électeurs des autres cantons, vous suivrez l'exemple du canton d'Hennebont.

Vous qui, aux élections législatives de 1956 avez voté Indépendant et qui n'avez pas de représentant aujourd'hui, vous me ferez l'honneur de vos suffrages parce que dans les trois autres circonscriptions du département, les adhérents de notre Mouvement font campagne pour vos candidats.

Vous qui avez voté R. P. F., vous vous rappellerez notre position farouchement Nationale concernant l'Algérie, le Sahara et tous les autres territoires de l'Empire Français, ou de l'ingérence de l'étranger dans les affaires de notre pays.

Travailleurs des Forges d'Hennebont, vous vous souviendrez que nous vous avons mis en garde contre les licenciements qui se préparaient et qui, depuis, ont eu lieu, comme de l'inefficacité du prétendu Comité de Défense qui devait les empêcher.

Commerçants et Artisans, Agriculteurs, Membres des professions libérales, Ouvriers Salariés, Fonctionnaires Utiles, Economiquement Faibles, Victimes de Guerre, Retraités, Anciens Combattants.

Pour faire barrage au collectivisme, aux abandons et endiguer la ruine.
Pour défendre nos libertés familiales, professionnelles, nationales, religieuses, scolaires, individuelles et syndicales.

Vous voterez le 23 Novembre pour :

Roland DELABY

PHARMACIEN A LOCHRIST
Membre Correspondant de la Chambre de Commerce de Lorient et du Morbihan
Vice-Président Départemental de l'U. D. C. A.

Candidat de Défense des Libertés

présenté par Pierre POUJADE

Remplaçant Eventuel :

Vincent LE PALLEC

CULTIVATEUR A LANGUIDIC

Imp. Méhat - Hennebont